



PLAN D'ACCROCHAGE SCOLAIRE 360°

de la Ville de Bruxelles



4 MILLIONS € INVESTIS

- 👉 distribution de 2700 ordinateurs
- 👉 80 personnes supplémentaires engagées
- 👉 aides sociales et financières

Philippe Close, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles

Faouzia Hariche, Echevine de l'Instruction Publique et de la Jeunesse



L’Instruction Publique de la Ville de Bruxelles, c’est le **premier Pouvoir Organisateur communal de la Fédération Wallonie-Bruxelles** et le premier budget de la Ville.

Les moyens investis pour favoriser la **réussite scolaire** de chaque élève s’élève à **4 millions d’euros** et constitue **80 personnes recrutées supplémentaires**.

Pour rappel, l’Instruction Publique de la Ville de Bruxelles, c’est près de 29.000 élèves francophones répartis au sein de :

- 17 écoles maternelles – 4.253 élèves
- 16 établissements primaires – 7.846 élèves
- 15 écoles secondaire – 9.150 élèves
- 5 établissements spécialisés (dont 4 centres pédagogiques) - 659 élèves
- 7 structures de promotion sociale – 3104 élèves
- 2 écoles supérieures – 3.756 élèves

Notre Département met tout en œuvre à travers divers dispositifs et de façon proactive pour favoriser la réussite de tous ses élèves, que ce soit dans le cadre scolaire/para ou extra-scolaire. Tous les niveaux d’enseignement sont concernés.

Le soutien scolaire se veut construit sur une **approche à 360°**, qui se poursuit également en dehors du temps scolaire (au sein des écoles mais aussi au sein des structures jeunesse) et en collaboration avec les parents.

La situation sanitaire a accéléré le mouvement et des moyens complémentaires ont été mis en place pour favoriser l’accrochage et la réussite scolaire de tous.

Tous les membres du personnel se sont mobilisés de manière extraordinaire et bienveillante pour répondre au mieux au besoin des enfants et des adolescents.

Contacts presse :

Wafaa Hammich, Attachée de Presse de Philippe Close, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles – 0484/87.06.61 – wafaa.hammich@brucity.be.

Thais De Bontridder, Attachée de Presse de Faouzia Hariche, Echevine de l’Instruction publique 0492/18.10.07 – thais.debontridder@brucity.be

1. DANS NOS ECOLES

Des mesures spécifiques sont mises en place à destination des élèves de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. L'objectif est de tout organiser au sein des établissements de manière à alléger la charge scolaire qui pèse sur les familles.

1.1 Pour tout l'enseignement obligatoire

Pour les élèves à besoin spécifique et/ou présentant des troubles de l'apprentissage, chaque situation étant particulière, il est donc important de pouvoir évaluer chacune au cas par cas de manière à apporter la meilleure réponse aux besoins spécifiques de l'enfant. C'est pourquoi, le département de l'Instruction Publique a engagé une **Coordinatrice**. Celle-ci met en place des **dispositifs d'accompagnement personnalisé** pour des élèves du primaire et du secondaire, tant en termes pédagogiques que matériels (aménagement particuliers). Cet accompagnement mobilise tous les acteurs concernés (parents/élèves/enseignants/direction/CPMS, etc.)

→ Budget : 50.000€

Le département finance également des **logopèdes** pour identifier le plus rapidement possible les éventuels troubles d'apprentissage des élèves, proposer (avec la coordinatrice citée plus haut) des aménagements, soutenir les équipes pédagogiques dans la prise en compte de ceux-ci et conseiller les parents.

→ Budget: 150.000€

Le département a établi une collaboration avec Schola ULB qui organise du **tutorat** par des étudiants du supérieur au sein des écoles Eburons, Léon Lepage et Congrès-Dachsbeck.

→ Budget : 12.500€

Pour permettre aux parents de suivre l'évolution de leurs enfants en particulier en cette période de crise particulière, la Ville a également **formé les parents au numérique**. Une formation gratuite leur a été proposée afin de mieux communiquer avec l'école, maîtriser les outils utilisés et pouvoir suivre le travail scolaire de leur enfant. Concrètement, l'application TEAMS, la plateforme Smartschool, le site internet de l'école et les mails ont été vus en profondeur.

1.2 En primaire

Le département a développé

- 8 antennes de soutien scolaire en dehors des heures scolaires (Tivoli, Bulls, Catteau-Aurore, Heembeek, Hélicoptère, Magnolias, Reine Astrid, Steyls), encadrées par des instituteurs. Ces derniers sont chargés de revoir les matières non assimilées, en étroite collaboration avec l'instituteur titulaire.

➔ Budget : 100.000€ pour +-400 élèves

- Des **études dirigées** (étude guidée par des pédagogues afin de préparer à la passation d'épreuves ou d'aider dans les devoirs) dans 17 écoles (avec l'aide de 52 encadrants)
- Des ateliers extrascolaires d'aide à la réussite (renforcement du langage et du vocabulaire, au travers d'animations ludiques : théâtre, jeux de langage, contes, expression orale, théâtre, diction et éloquence, etc. – 14 écoles concernées)

➔ Budget : 300.000€

- Des **ateliers informatiques** de deux heures par semaine dans 8 établissements avec l'ASBL Espace Culture et Développement pour les élèves de 4^{ième}, 5^{ième} et 6^{ième} primaire. Ils abordent la maîtrise des plateformes de communication, la prise en mains de Windows et d'une partie de la suite Office, la programmation, le codage, l'utilisation d'Internet et le cyberharcèlement.

➔ Budget : 27.200€

1.3 En secondaire

- Des **études dirigées** et des **écoles de devoirs** sont mises sur pied dans certains établissements afin d'accompagner les élèves dans la préparation de leurs travaux et leçons.

➔ Budget (études dirigées) : 70.000€

- Des **blocus encadrés** en vue de la session de juin seront proposés dans toutes les écoles.
- Une **semaine de remédiation** pour préparer les examens de passage sera organisée fin août.
- Des **ateliers d'aide à la réussite** sont organisés avec Bruxelles Laïque à l'Institut Bischoffsheim afin de pallier les difficultés rencontrées par les élèves du 1^{er} degré. Ces actions visent à accompagner les élèves – de diverses origines sociales, ethniques et culturelles – dans l'acquisition de compétences et de valeurs favorisant les échanges avec leur environnement scolaire, social et culturel.

1.4 Le supérieur : La Haute Ecole Francisco Ferrer et l'Académie Royale des Beaux-Arts – ESA (Enseignement supérieur artistique)

Pour rappel, les étudiants de l'enseignement supérieur n'ont cours qu'un jour par semaine en présentiel, c'est pourquoi ces dispositifs d'accrochage sont importants.

Le Service d'Accompagnement au Métier d'Étudiant (le SAME) coordonne toutes les activités en matière de promotion de la réussite et d'orientation. L'aide du SAME apportée aux étudiants s'articule autour de trois grands axes : l'aide psychopédagogique, psychologique et le tutorat.

L'aide psychopédagogique :

- **consultations individuelles** : Le SAME accueille les étudiants toute l'année, lors des rendez-vous individuels (ponctuels ou réguliers), afin d'analyser leurs difficultés, d'évaluer leurs besoins et d'enrichir leurs méthodes de travail, leurs stratégies de réussite et la compréhension des modes de fonctionnement spécifiques à l'enseignement supérieur.
- Les **cours AILES** (Activités d'intégration liées à l'enseignement supérieur) ou **Méthodologie d'apprentissage** font partie intégrante du programme des études et permet aux étudiants de première année de se préparer à leur métier d'étudiant, de se doter d'outils d'apprentissage et plus particulièrement de confirmer leur choix d'études.
- Tout au long de l'année, des **ateliers de méthodes de travail** sont organisés pour permettre aux étudiants de faire face aux périodes cruciales de leur parcours académique, comme par exemple : synthétiser, planifier son travail, préparer le blocus et les examens, etc.
- Un **séminaire** est organisé **pour les étudiants inscrits tardivement** afin de revoir de manière intensive le cours « Méthodologie d'apprentissage » et pour s'adapter au plus vite au métier d'étudiant.

L'aide psychologique

Des **ateliers « psycho-philosophiques » de développement personnel** sont organisés. Ces ateliers soutiennent les étudiants à apprendre les habitudes qui font réussir dès le début de l'année, comme par exemple : éviter la procrastination et « booster » la motivation. Des initiations et des cycles complets à la pleine conscience/*mindfulness* pour la gestion du stress et des émotions sont également proposés.

Le tutorat

Pendant toute l'année académique, un tutorat **méthodologique et social** est proposé à tous les étudiants de première année. Il est assuré par les étudiants de deuxième année, master ou par les étudiants de première année qui ont bien réussi leurs examens.

Différents événements sont également mis en place :

- Une **journée d'accueil des nouveaux étudiants** « Welcome Party Ferrer » est organisée pour informer les étudiants sur les différents services de la HEFF dans un cadre convivial et pour favoriser la création d'un réseau utile à leur « métier d'étudiant ». Cette journée est en co-gestion avec le CEA et des tuteurs du bloc 2.
- La **semaine « Starting Blocus »** : une semaine commune à toute la HEFF est organisée huit semaines avant le blocus afin d'inciter tous les étudiants à se mettre en route pour le blocus et les examens. Le SAME crée et distribue du matériel aux étudiants afin qu'ils organisent leur révision.
- Les **blocus encadrés (Mai et Juin)** proposent un environnement privilégié aux étudiants pour étudier avant les examens, au calme ou en groupe, avec des ordinateurs à disposition. Des tuteurs et des conseillers pédagogiques les soutiennent dans leurs matières et méthodes de travail. Des activités de détente (brain gym) sont aussi proposées.

... tout comme des activités de soutien dans les matières :

- Des professeurs invités et experts mettent en place des **ateliers de renforcement** et/ ou de remédiations qui accompagnent les étudiants dans différentes matières en collaboration avec les catégories. L'objectif est d'offrir aux étudiants un soutien directement adapté à leurs besoins et organisé à la demande.
- Le **tutorat matières** : un soutien disciplinaire est proposé à tous les étudiants du bloc 1, assuré par les étudiants du bloc 2, master ou par les étudiants du bloc 1 qui ont bien réussi leurs examens.

Aide sociale et financière

Depuis la crise covid, le budget des aides octroyées aux étudiants a quasi doublé, passant de 470.000 à 800.000€

➔ (Budget supplémentaire par rapport à 2019, à charge de la Ville : +330.000€)

1.5 Mesures spécifiques au COVID

La crise sanitaire a constitué une nécessité et une opportunité d'aller plus vite et plus loin dans la réalisation de nos projets, tant en termes d'engagements de personnel supplémentaire que d'acquisition d'équipements.

1.5.1 Personnel supplémentaire recruté

En primaire

Le département a recruté 20 auxiliaires d'éducation et 10 institutrices supplémentaires pour pallier les maladies et les quarantaines.

➔ Budget : 750.000€

En secondaire

5 éducateurs à orientation numérique ont été engagés, à temps plein, pour les 15 écoles secondaires. Leurs missions sont d'accompagner les élèves, veiller à ce que chacun dispose d'une adresse mail, aider à l'accès aux outils pédagogique-numériques, prodiguer des conseils divers ou, encore, soutenir la mise en œuvre de la charte numérique commune rédigée par un groupe d'enseignants et soutenue par le PO.

→ Budget : 250.000€

15 éducateurs bien-être, dont 2 à charge de la Ville de Bruxelles, ont également été recrutés pour le secondaire. Leur mission consiste à soutenir la santé mentale et le bien-être des élèves, de développer avec le reste de l'équipe un climat scolaire serein et bienveillant et de lutter contre le décrochage scolaire. Ils travaillent essentiellement la question du bien-être des élèves en proposant des actions ludiques, culturelles et éducatives ainsi qu'en mettant en place des espaces de parole.

→ Budget : 65.000€ (complément de 2 éducateurs temps plein au budget de la FWB)

L'accueil des élèves en difficultés scolaires, sociales ou psychologiques s'est mis en place au sein des établissements en dehors de leur horaire en présentiel.

Personnel d'entretien

50 personnes supplémentaires (20 ETP + 30 art 60) ont été recrutées et une société privée a été désignée par marché public pour pallier les maladies et les équipes en quarantaine.

→ Budget : 888.000€

1.5.2 Du matériel et des infrastructures de qualité

Plus de **1500 pc reconditionnés ont été distribués** aux élèves qui n'en disposaient pas à la maison.

→ Budget : 160.000€

1200 élèves de 4^{ème} secondaire ont également reçu ou vont recevoir durant le mois d'avril un **pc portable**.

→ 850.000€ d'investissement dont 350.000€ pris en charge par la CFWB

L'Instruction publique a aussi investi, dès la rentrée scolaire 2020-2021, dans l'**installation de 27 salles de visioconférence dans ses établissements secondaires et supérieurs**. Ce système permet de filmer et diffuser l'activité en classe et de recréer, en semi-présentiel, l'environnement d'une classe et d'un apprentissage riche d'interactions.

→ Budget : 487.355€

Parallèlement, les **plateformes d'apprentissage numériques** telles que Khan Academy et Voltaire ont été largement mobilisées :

- **Projet Voltaire** : la Ville a implémenté la plateforme en finançant 2000 licences pour les professeurs de français volontaires et leurs élèves. Ceux-ci sont face à un **parcours d'apprentissage et de remédiation** de la langue créé à partir d'une évaluation diagnostique. Ils cheminent individuellement et en toute autonomie.
- **Khan Academy** : des professeurs de mathématiques et des surveillants éducateurs encouragent **l'apprentissage et la remédiation des élèves en mathématiques**. La plateforme propose la consolidation et l'entraînement de compétences par des vidéos et des exercices en autoévaluation.

2. EN DEHORS DES ECOLES

L'approche de la Ville, c'est d'offrir un soutien scolaire à 360°, c'est-à-dire qui continue en dehors des murs de l'école. C'est pourquoi, beaucoup de projets sont mis sur pied au sein de chacun de nos quartiers pour permettre d'accueillir les enfants – élèves – étudiants et jeunes qui nécessiteraient un encadrement supplémentaire. Cela permet de rendre le soutien scolaire accessible à tous et pas seulement aux élèves de nos écoles.

2.1 Structures jeunesse de la Ville de Bruxelles

Nos structures extrascolaires sont réparties sur l'ensemble du territoire communal :

- 6 Centre de jeunes pour les jeunes de 12 à 18 ans
- 2 Centres communautaires qui accueillent à partir de 6 ans, y compris adultes et 3^{ème} âge
- 9 maisons des enfants pour les enfants de 6 à 12 ans

Matériel et salles mis à disposition

L'objectif est de **doter chaque quartier d'une salle d'étude**. C'est pourquoi, deux **salles d'étude supplémentaires** agrémentées d'un espace public numérique seront ouvertes prochainement : l'une en mai dans le quartier nord et l'autre en août à Bockstael.

Durant l'été 2020, **5 salles d'étude** ont été ouvertes au sein des différents quartiers pour soutenir les élèves du secondaire dans la préparation de leur travaux de vacances et la préparation des examens (Centre-Ville, Quartier Nord, Laeken, NOH)

Une **dizaine de pc** ont déjà été distribués aux jeunes qui suivent le soutien scolaire en centre de jeunes.

Encadrement scolaire

Du soutien scolaire est proposé dans tous les **centres de jeunes** (secondaire, 254 inscrits) et via **les centres communautaires** (primaire et secondaire, 110 inscrits). Des cours sur des matières spécifiques, du suivi individuel ou de la remédiation sont proposés.

→ Budget : 15.000€

L'ASBL Jeunesse à Bruxelles propose un séjour **de remédiation** durant les vacances de printemps (transformé en stage en 2021 vu les mesures COVID) pour les **élèves du 1^{er} degré du** secondaire à la mer ou à la campagne.

Des pistes sont actuellement envisagées pour étendre ces dispositifs : ouvrir un espace de soutien scolaire supplémentaire « La Roue » dans les marolles par exemple.

Soutien en langues

L'accrochage en néerlandais est prévu de deux façons dans les structures jeunesse.

Le **projet BRIK** au sein des **centres de Jeunes et Communautaires** proposait lors du dernier trimestre de réaliser des activités menées par des étudiants néerlandophones de l'enseignement supérieur (ex. ateliers cuisine) pour améliorer les compétences linguistiques des jeunes et les faire oser s'exprimer. 56 jeunes se sont inscrits.

→ Budget : 37.500€

L'apprentissage du néerlandais par le jeu est aussi mis en place dans les **maisons des enfants** via des ateliers hebdomadaires assurés par des intervenants externes de deux ASBL : Le CLL – Centres de Langues et Ecole De Langues.

Ateliers favorisant et renforçant les apprentissages

Au sein des **maisons des enfants** mais aussi via les différents **EPN** (espaces publics numériques) sont organisés des stages et des ateliers informatiques en collaboration avec Brusurf (atelier sur les bases du codage informatique via la création d'un jeu vidéo, atelier d'éveil numérique et d'éducation au bon usage des technologies)

Des ateliers informatiques et scientifiques en collaboration avec des structures spécialisées (sons et 5 sens, expérimentation, etc.) sont développés au sein des Maisons des Enfants.

Par ailleurs, les Maisons des enfants participent au projet « Université des enfants » développé par l'ULB : Atelier animé par des professeurs d'université afin de susciter très tôt la curiosité et le plaisir d'apprendre par l'entremise d'activités d'apprentissage originales et ludiques portant sur des questions telles que : Pourquoi le ciel est bleu ? Pourquoi vieillissons-nous ? etc.

2.2 Associations soutenues par la Ville

Afin de compléter son approche et de toucher un autre public que celui du PO, la Ville de Bruxelles **soutient** également des **associations** dans des thématiques variées.

- 1) Haptyque ASBL, pour les enfants souffrant de troubles d'apprentissage
→ Subside : 5.000€

- 2) Université des Familles, cours particuliers à domicile en langues, mathématique et sciences
→ Subside : 20.000€

- 3) Citoyenneté Plus (Ecoles de devoirs et remédiation)
→ Subside : 10.000€

- 4) Espace Culture et Développement, école de devoirs/soutien scolaire
→ Subside : 3.000€

- 5) Le 3ème œil, soutien scolaire pour les enfants ayant une déficience visuelle
→ Subside : 3.000€

- 6) Et d'autres écoles de devoirs

3. DISPOSITIFS SUBVENTIONNES PAR LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES

Nos dispositifs viennent compléter ceux mis en place ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

3.1 Organisation

Ainsi, toutes nos écoles secondaires organisent dans le **1^{er} degré** de la **remédiation immédiate** dans diverses disciplines, intégrée dans la grille horaire des élèves. Bon nombre de nos établissements proposent également de la remédiation aux **2^{ème} et 3^{ème} degrés**.

Lorsque c'est possible pour l'organisation de l'établissement et à raison d'une à deux heures par semaine, deux enseignants se partagent une classe afin **de travailler en petits groupes** (Institut Bischoffsheim, Lycée Henriette Dachsbeck, Athénée Royale des Pagodes et Lycée Emile Jacqmain) et individualiser/ajuster davantage leur intervention pédagogique (travail en binôme ou scission du groupe).

Complémentaire à cela, certains établissements prévoient des **ateliers** spécifiques orientés sur la **maitrise de la langue française**, sur les **matières évaluées au CE1D** ou encore sur les **méthodes de travail** (Lycée Henriette Dachsbeck, Athénée Robert Catteau, Institut des Arts et Métiers, Athénée des Pagodes, Institut De Mot-Couvreur, Lycée Emile Jacqmain).

Les élèves sont entraînés aux épreuves externes (**CE1D** et **CESS**) par le biais de partages de documents et de sites qui proposent des épreuves blanches et des outils pédagogiques.

Des systèmes de **tutorat** ou de **parrainage** (Athénée des Pagodes, Athénée Adolphe Max, Lycée Emile Jacqmain, Athénée Robert Catteau) sont également instaurés et invitent les élèves de 5^e ou 6^e à « prendre sous leur aile » les plus jeunes.

Dans un contexte d'apprentissages perturbés par la Covid, davantage de mesures sont venues compléter celles déjà existantes afin de **favoriser la réussite de tous** :

- L'utilisation du NTPPⁱ COVID pour la mise en place de périodes de remédiation et de binôme de professeurs dans la classe.
- Un focus des apprentissages sur les "essentiels" pédagogiques par matière
- L'organisation de formations aux enseignants centrées sur la pédagogie de la différenciation
- Un travail sur l'importance de la clarté de la consigne
- La suppression de la session d'examens de décembre
- Durant la semaine précédant les vacances de printemps, tous les élèves en difficulté (un échec ou plus) ont bénéficié de remédiations à distance, en individuel ou en collectif
- Organisation d'une semaine de révision autour des vacances de Printemps dans tous les établissements

3.2 Projets particuliers

Enfin, certaines écoles adhèrent ou développent aussi des **projets divers** :

- Le **CLA ULB** : ateliers destinés à développer des compétences langagières appliquées chez les jeunes afin de faciliter leur insertion dans l'enseignement supérieur et plus particulièrement au sein des facultés de droit, de polytechnique et de médecine. Cette initiative est destinée aux élèves de 5^e et 6^e années au Lycée Henriette Dachsbeck.
- Le programme **Schola Concordia** qui améliore le climat de la classe par une gestion positive pour engager un maximum d'élèves dans leurs apprentissages et minimiser les comportements inadéquats. Ce projet est appliqué par les titulaires de 1^{ère} et de 2^{ème} secondaire à l'Athénée Robert Catteau.
- **Amarrages** : Un éducateur est recruté pour détecter les signes de décrochage chez les élèves, travailler avec les familles et développer des collaborations avec d'autres institutions (Institut De Mot-Couvreur, Institut des Arts et Métiers, Institut Diderot)
- **Accrojump** vise à aider dans le choix à l'orientation des élèves du D2 professionnel en permettant de faire des essais métiers dans d'autres sections d'autres établissements (Institut De Mot-Couvreur, Institut des Arts et Métiers)

- Les **DAS** (dispositifs d'accrochage scolaire) financés par la Région Bruxelloise, luttent contre le décrochage en s'attaquant aux contenus des apprentissages : combler les lacunes, réexpliquer, remédier, soutenir les acquisitions, etc. Le challenge est d'identifier dans chacun des établissements les élèves potentiellement « vulnérables » qui rencontrent des difficultés scolaires, d'ordre technique ou socioéconomique : des actions prioritaires sont alors envisagées (Institut Bischoffsheim, Académie royale des Beaux-Arts, Institut des Arts et Métiers, Institut Paul Henri Spaak, Athénée Léon Lepage, Institut Diderot, Institut De Mot-Couvreur, Athénée Marguerite Yourcenar, Athénée Robert Catteau)

3.3 Focus bien-être

Des **activités** visant à susciter un sentiment de retour à la normalité pour les élèves ont été mises en place : spectacles de la Montagne magique, visite de l'exposition Dino World pour les écoles maternelles proches des Palais des Expositions, initiative « Bouge dans ta Bulle » : « nage dans ta bulle » et « bubble foot » (sorties extra-scolaires en bulle classes dans les établissements sportifs laissés libres suite à la suspension des cours), Yoga du rire, ...).

Des « **Ateliers philo** » sur la notion de bonheur et de sérénité ainsi que des activités culturelles sont aussi proposés par visio-conférences, pour créer des espaces et des moments de parole, d'évasion, d'imagination et de créativité.

ⁱ NTPP, Nombre Total de Périodes Professeurs, est calculé d'après le nombre d'élèves présents dans l'école à une date donnée, officiellement le 15 janvier, et sur base du nombre de cours et du nombre d'élèves suivant ces cours